



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ 2015 *A nous d'agir*

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT



Portail de l'action du système de l'ONU sur les objectifs du Millénaire pour le développement

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Des données récentes du coût de la vie dans les pays en développement pourraient bien changer notre perception de l'ampleur et de la répartition de la pauvreté dans le monde. Toutefois, la régularité de la croissance économique affichée par toutes les régions en développement permet de penser que la pauvreté a encore eu tendance à reculer en 2007. L'objectif visant à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui vit avec moins d'un dollar par jour, reste à notre portée.

Depuis 1990, on mesure l'extrême pauvreté dans le monde en développement au moyen d'une norme représentant les seuils de pauvreté enregistrés dans les pays les plus pauvres de la planète. Fixé à l'origine à un dollar par jour, le seuil international de pauvreté a été fixé par la suite à 1,08 dollar par jour.

La réduction de la pauvreté est tributaire du plein emploi et d'un travail décent pour tous. Le nombre de travailleurs pauvres ayant un emploi a peu de chances de diminuer quand la productivité n'augmente pas.

Au cours des dix dernières années, la productivité a augmenté d'au moins 4% par an en Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans la Communauté d'États indépendants. Ainsi, le nombre de pauvres ayant un emploi a reculé dans ces trois régions. Par contre, la progression généralement faible et irrégulière de la productivité en Afrique subsaharienne n'a pas permis aux personnes ayant un emploi dans cette région d'échapper à la pauvreté.

CIBLE 1.A - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Indicateurs

1.1. Proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour (en parité du pouvoir d'achat). Pour suivre les tendances des pays en matière de pauvreté, utiliser des indicateurs nationaux de pauvreté.

1.2. Indice d'écart de la pauvreté

1.3. Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

CIBLE 1.B - Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

Indicateurs

1.4. Taux de croissance du PIB par personne occupée

1.5. Ratio emploi/population

1.6. Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar par jour (en parité du pouvoir d'achat)

1.7. Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée

CIBLE 1.C - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Indicateurs

1. Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'insuffisance pondérale
- 1.9. Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal.

OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Dans pratiquement toutes les régions, le taux net de scolarisation en 2006 dépassait les 90%, et de nombreux pays étaient sur le point d'atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle.

Le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, qui n'étaient pas scolarisés, a chuté, passant de 103 millions en 1999 à 73 millions en 2006, malgré une augmentation générale du nombre d'enfants dans ce groupe d'âge.

Les enfants touchés par des conflits ou des troubles politiques, qui ont le plus besoin de structure et d'un semblant de normalité dans leur vie, sont ceux qui risquent le plus d'être privés d'une éducation adéquate.

Pour permettre aux enfants d'atteindre leur potentiel et aux pays de se développer, les progrès accomplis vers l'éducation primaire universelle devront être répercutés au niveau du secondaire. En 2008, dans les pays en développement, moins de 54% des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire sont scolarisés.

CIBLE 2.A - D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Indicateurs

- 2.1. Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire
- 2.2. Pourcentage d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (personnes des deux sexes)
- 2.3. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'égalité des sexes, qui est inscrite dans les droits de l'homme, est au cœur de la réalisation des OMD. Sans elle, on ne pourra vaincre ni la faim, ni la pauvreté, ni la maladie. Donner aux femmes un pouvoir égal d'intervention dans les décisions qui influent sur leur vie, de la famille aux instances les plus élevées du gouvernement, c'est leur donner la clef de leur autonomie.

De 2000 à 2006 le taux de scolarisation des filles au niveau du primaire a progressé plus rapidement que celui des garçons dans toutes les régions en développement. Mais les filles représentent encore 55 % des enfants non scolarisés.

La participation des femmes à l'emploi non agricole rémunéré a augmenté. Dans certaines régions, les femmes accèdent lentement à l'emploi rémunéré à un niveau équivalent à celui des hommes, ou dans le cas de la CEI, à un niveau supérieur.

En dépit d'une plus grande participation parlementaire, les femmes sont largement absentes des plus hauts niveaux de gouvernance. En janvier 2008, on comptait sept femmes sur 150 chefs d'État élus, et huit femmes sur 192 chefs de gouvernement des États Membres des Nations Unies.

CIBLE 3.A - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Indicateurs

- 3.1. Taux brut de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons dans l'enseignement primaire
- 3.2. Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole
- 3.3. Proportion de sièges occupés par des femmes dans les législatures uniques ou les chambres basses des parlements nationaux

OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile

En 2006, pour la première fois dans l'histoire, les taux annuels de décès d'enfants de moins de cinq ans sont passés en dessous de la barre des dix millions. Cependant, des millions d'enfants meurent chaque année de causes évitables, ce qui est inacceptable. Un enfant qui naît dans un pays en développement risque 13 fois plus de mourir au cours des cinq premières années de sa vie qu'un enfant né dans un pays industrialisé.

Le manque de progression en matière de survie des enfants se reflète dans le manque de services sanitaires de base dans certaines régions des pays en développement.

Les causes principales de décès d'enfants – la pneumonie, la diarrhée, le paludisme et la rougeole – peuvent facilement être évitées par de simples améliorations des services de santé de base et des interventions.

En 2006, près de 80 % des enfants de la planète étaient systématiquement vaccinés contre la rougeole. Ce résultat est certes remarquable, mais il faudra redoubler les efforts pour s'assurer que chaque enfant soit immunisé et pour atteindre l'objectif de réduction de 90% de la mortalité due à la rougeole d'ici à 2010.

CIBLE 4.A - Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Indicateurs

- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole

OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle

Les taux élevés de mortalité maternelle continuent d'être inacceptables dans de nombreux pays du monde en développement. En 2005, plus de 500 000 femmes sont mortes pendant leur grossesse, durant l'accouchement ou au cours des six semaines qui ont suivi la naissance.

Au plan mondial, la mortalité maternelle a reculé de moins d'un pour cent par année entre 1990 et 2005 – un taux largement inférieur aux 5,5% nécessaires pour atteindre la cible.

La proportion de femmes enceintes dans le monde en développement, qui ont été examinées au moins une fois pendant leur grossesse, a progressé, passant d'un peu plus de la moitié au début des années 1990 à près des trois quarts une décennie plus tard.

Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale – l'écart entre le désir affirmé d'une femme de repousser une grossesse à plus tard ou de ne pas avoir d'enfant, et l'utilisation effective de la contraception – ont reculé dans la majorité des pays dont les tendances sont perceptibles. Dans toutes les régions, c'est dans les ménages les plus pauvres que ce besoin est le moins bien satisfait.

CIBLE 5.A - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Indicateurs

5.1. Taux de mortalité maternelle

5.2. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

CIBLE 5.B - Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

Indicateurs

5.3. Taux de prévalence de la contraception

5.4. Taux de natalité parmi les adolescentes

5.5. Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)

5.6. Besoins de planification familiale non couverts

OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Chaque jour, près de 7 500 personnes sont infectées par le VIH et 5 500 personnes meurent du sida parce qu'elles n'ont pas eu accès à des services de prévention et de traitement du VIH. Derrière ces chiffres renversants se cachent cependant quelques initiatives encourageantes qui ont permis de remporter de petites victoires dans la guerre contre le sida.

Selon les estimations, 15,5 millions de femmes et 15,3 millions d'hommes vivaient avec le VIH de par le monde en 2007, par rapport à 14,1 millions et 13,8 millions, respectivement, en 2001.

Le nombre de cas et de décès déclarés dus au paludisme s'est effondré de plus de 70% entre 2000 et 2006.

En 2006, selon les estimations, la tuberculose a tué 1,7 million de personnes, 14,4 millions de personnes étaient infectées par la maladie dont environ 9,2 millions de nouveaux cas.

CIBLE 6.A - D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Indicateurs

6.1. Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans

6.2. Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque

6.3. Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida

6.4. Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans

CIBLE 6.B - D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida

Indicateurs

6.5. Proportion de la population au stade avancé de l'infection au VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux

CIBLE 6.C - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle

Indicateurs

6.6. Incidence du paludisme et taux de mortalité dû à cette maladie

6.7. Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide

6.8. Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés

6.9. Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie

6.10. Proportion de cas de tuberculose décelés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation.

OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement

De 1990 à 2005, le monde a vu disparaître 3% de ses forêts, une diminution moyenne de 0.2% par an. La déforestation, principalement due à la transformation des forêts en terres agricoles dans les pays en développement, continue à un taux alarmant - environ 13 millions de hectares par an.

En plus de la perte de biodiversité, entre 18 et 25% d'émissions de gaz à effet de serre est causé tous les ans par la déforestation, que devient ainsi un facteur principal dans le changement de climat.

Depuis 1990, le nombre de personnes dans les régions en développement qui utilisent des installations sanitaires améliorées a augmenté de 1,1 milliard, l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Est affichant des améliorations notables. Cependant, pour atteindre la cible, le nombre de personnes utilisant des installations sanitaires doit augmenter de 1,6 milliard environ au cours des sept prochaines années.

En 2006, 96% de la population urbaine des régions en développement avaient accès à des sources améliorées d'eau potable, contre 78% des habitants des zones rurales.

L'absence de systèmes améliorés d'assainissement et le manque d'eau sont deux des quatre facteurs qui caractérisent les bidonvilles urbains. Des interventions simples et bon marché pour combler ces lacunes amélioreraient considérablement la qualité de vie des habitants des bidonvilles.

CIBLE 7.A - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles

Indicateurs

- 7.1. Proportion de zones forestières
- 7.2. Émissions de dioxyde de carbone par habitant et pour 1 dollar de produit intérieur brut (parité de pouvoir d'achat)
- 7.3. Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
- 7.4. Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques
- 7.5. Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau

CIBLE 7.B - Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010

Indicateurs

- 7.6. Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.7. Proportion d'espèces menacées d'extinction

CIBLE 7.C - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Indicateurs

- 7.8. Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée
- 7.9. Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées

CIBLE 7.D - Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

Indicateur

- 7.10. Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- La proportion effective d'habitants de taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes :
- accès insuffisant à une source d'eau améliorée;
 - accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées;
 - surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); et
 - habitations faites de matériaux non durables.

OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

L'aide mondiale demeure bien en deçà de la cible des Nations Unies qui est de 0,7% du revenu national brut (RNB) des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Dans l'ensemble, l'aide publique au développement (APD) provenant des pays développés a chuté de 0,28% de leur revenu national brut combiné en 2007.

Pour accélérer leur développement en améliorant leur production et leurs capacités commerciales, les pays en développement ont besoin d'assistance technique et d'autres formes d'assistance comme la création d'infrastructures.

La connectabilité à l'Internet aidera le monde en développement à réaliser les objectifs en matière de santé, d'éducation, d'emploi et de réduction de la pauvreté. À la fin de 2006, 1,2 milliard de personnes étaient connectées à l'Internet – à peine plus de 18 % de la population mondiale. Mais le fossé numérique demeure encore profond.

CIBLE 8.A - Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire
Cela suppose un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.

CIBLE 8.B - Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA)
Cela suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

CIBLE 8.C - Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

CIBLE 8.D - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement tolérable à long terme
Cela suppose la compréhension des problèmes d'endettement des pays en développement et la mise en place de mesures nationales et internationales pour assurer que le niveau de la dette soit tolérable à long terme.

Indicateurs

Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés, de l'Afrique, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

Aide publique au développement :

8.1. Aide publique au développement (APD) nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE

8.2. Proportion du montant total de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, allouée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)

8.3. Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD (OCDE) qui n'est pas liée

8.4. APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

8.5. APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut
Accès aux marchés

8.6. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur, et à l'exclusion des armes), en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, qui sont admises en franchise de droits

8.7. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement

8.8. Estimations des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut

8.9. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales
Endettement tolérable

8.10. Nombre total de pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et nombre total de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif)

8.11. Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTÉ et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale

8.12. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services

CIBLE 8.E - En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

Indicateur

8.13. Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable

CIBLE 8.F - En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

Indicateurs

8.14. Nombre de lignes téléphoniques pour 100 personnes

8.15. Pourcentage de la population abonné à un service de téléphonie mobile

8.16. Pourcentage de la population utilisant l'Internet